

Agression à l'arme blanche à Mouila Il poignarde son voisin de quartier

FN.
Mouila/Gabon

Au seul motif que Jeff Kombila Moussirou lui aurait posé cette question : « Mon petit où as-tu acheté le chapeau que tu portes », E.N.M. est entré dans une colère noire et dommageable. Pour laver ce qu'il a considéré comme un affront, il a planté trois coups de couteau à Kombila. Le présumé agresseur a été présenté devant le procureur de la République, alors que sa victime se remet petit à petit de ses blessures à l'hôpital de Bongolo.

E.N.M., un jeune compatriote de 16 ans, élève au collège d'enseignement secondaire Albert Martin Samba, a froidement planté trois coups de couteau sur le flanc droit de son voisin du quartier, Jeff Kombila Moussirou, âgé de 20 ans, lui aussi élève, mais au lycée technique Nyonda Makita. Les faits se sont produits au quartier Mangui, dans le deuxième arrondissement de la commune de Mouila où habitent les deux jeunes apprenants. Selon les témoignages recueillis sur le lieu de l'altercation, ce jour-là, E.N.M. est de passage devant le domicile de Jeff Kombila Moussirou quand il est interpellé en ces termes : « Mon petit, où as-tu acheté le chapeau que tu portes ? » Une interrogation qui provoque la colère du jeune collégien. Il fera d'ailleurs comprendre à



Photo : Felicien Ndongo

L'agresseur présumé, E.N.M.

son interlocuteur qu'il n'apprécie guère qu'on l'appelle « petit » et, donc, qu'on tente de le minorer. Puis, en retour, il profère des menaces verbales et des injures à l'endroit du lycéen. Il s'ensuit un échange de mots peu sympathiques, qui finit par déboucher sur une rixe. Jeff Kombila Moussirou ayant le dessus, pour laver l'affront, E.N.M. sort de sa poche un couteau, le plante à trois reprises sur le flanc droit de son adversaire qui s'écroule. A la vue du sang giclant des blessures de Jeff Kombila Moussirou, l'agresseur présumé panique, prend peur, puis s'enfuit. Mais pas pour longtemps puisqu'il sera maîtrisé par

les riverains, avant d'être appréhendé par les éléments du B2. **LE MESSAGE PAS ENCORE BIEN RECU.** Au terme de sa garde à vue, le jeune suspect a été présenté devant le procureur de la République. S'agissant de la victime, à la suite de la gravité de ses blessures, elle a été évacuée par les agents du B2 à l'hôpital de l'Alliance chrétienne et missionnaires de Bongolo, à Lébamba. Après avoir suivi des soins intensifs, ses jours ne sont plus en danger, affirme une source hospitalière. "Après avoir subi une petite chirurgie, le lycéen se déplace déjà hors de son lit pour aller se restaurer et faire ses petits besoins", précise la source.



Photo : BPI

La victime, Jeef Kombila...



Photo : BPI

... en soins intensifs à Bongolo.

Au regard de ce qui vient de se passer entre ces deux élèves, de nombreux Mollillois s'interrogent sur la recrudescence des mauvais comportements affichés par les jeunes ces derniers temps dans le chef-lieu de la Ngounié et ses environs. Il vous souviendra qu'il n'y a pas bien longtemps, un élève du lycée Jean Jacques Boucavel avait trouvé la mort à la suite d'une rixe avec d'autres jeunes gens au sujet d'une paire de tennis. Et pourtant, se rappelle-t-on, le gouverneur de la

province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, le procureur de la République, Félix Minko Nkoundi, et le directeur d'Académie provinciale de la Ngounié, Yves Mouketou Mouketou, ont sillonné, il y a quelques semaines, les établissements scolaires de la province pour mener des campagnes de sensibilisation contre les violences et la consommation des stupéfiants en milieu scolaire. À ce qu'il semble, le message n'est pas encore bien reçu par toutes ces cibles. La preuve...

Faits d'ailleurs

Elle tue ses deux enfants parce que son mari veut divorcer

Brandi Worley, 31 ans, comparait en ce moment devant un tribunal aux Etats-Unis pour avoir tué ses deux enfants. Les faits se sont déroulés le 17 novembre 2016 à Darlington. La mère de famille a poignardé à mort son fils Tyler, 7 ans, et sa petite sœur Charlee, 3 ans. Elle a ensuite avalé des médicaments et s'est infligé plusieurs coups de couteau dans le cou. Puis elle s'est finalement décidée à appeler les secours. Les forces de l'ordre, arrivées sur les lieux, lui ont demandé pourquoi elle avait fait ça. Elle leur a répondu : "Mon mari voulait divorcer et emmener mes enfants". Ce dernier dormait au sous-sol au moment du drame. Il ne se doutait pas de ce qui se passait. C'est un policier qui l'a réveillé et qui lui a raconté. La jeune femme a plaidé coupable de double meurtre. Le verdict sera connu le 19 mars.

Une fillette tombe enceinte après avoir été violée par le gardien de son école

Dans un village en Chine, de l'âge de 9 ans jusqu'à l'âge de 11 ans, une fillette a été violée à plusieurs reprises durant deux ans par le gardien de son école et a fini par tomber enceinte de lui. Récemment, la mère de Lele avait remarqué que sa fille ne se sentait pas bien et qu'elle grossissait anormalement. Elle l'a alors emmenée à l'hôpital le 15 janvier où les médecins lui ont révélé qu'elle était enceinte. La victime a alors raconté le calvaire qu'elle subissait depuis 2 ans. Âgée d'une cinquantaine d'années, Liu Baoming, le suspect, a été interpellé et été inculpé de viols sur mineure.

Elle avoue sur Snapchat à son petit ami qu'elle l'a trompé, avant de se pendre

À Wigan, en Grande-Bretagne, Charlotte Guy, 17 ans, a avoué accidentellement à son petit ami Jack Hurst, 20 ans, sur Snapchat qu'elle l'avait trompé. Elle lui a ensuite envoyé un dernier message Snapchat : « Au revoir, s'il te plaît, pardonne-moi. ». Après avoir lu ces messages, Jack a appelé la police et a utilisé son compte Snapchat pour la localiser. Lorsque les agents sont arrivés sur les lieux, ils l'ont découverte morte pendue. « Je pense que c'était une jeune fille instable... Ce qui a donné lieu à des conséquences dramatiques pour elle et sa famille », a expliqué le médecin légiste.

Rassemblés par JNE

Vol aggravé dans le district de Meyo-Kyé Il dérobe 300 000 francs à son ami !

SCOM
Libreville/Gabon

LE mal ne vient jamais de loin. R.O.E. l'a expérimenté récemment avec son propre ami, Gavin Nze Ella, Gabonais, la vingtaine révolue. Celui-ci lui aurait, en effet, volé une somme de 300 000 francs.

Le rapport de la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyé, en charge du dossier, situe les faits au vendredi 19 janvier dernier, à Mekome-Esseng, un village situé à une vingtaine de kilomètres de Bitam. Après une journée de travail sur un chantier de construction avec Ella, R.O.E. décide d'aller pren-



Photo : D.R

Après sa garde à vue à la gendarmerie de Meyo-Kyé, Gavin Nze Ella...

dre un bain, avant de se rendre à Kyé-Ossi, ville camerounaise frontalière du district de Meyo-Kyé (département du Ntem), pour faire des courses. Profitant l'absence de son collègue, Ella Gavin se serait introduit subrepticement dans sa chambre, et aurait soutiré 300 000 francs qui se trouvait dans une cachette.

Lorsque, R.O.E. constate le vol à son retour, il ne va pas par quatre chemins, orientant ses soupçons sur son ami, qu'il contraint à se rendre à la brigade de gendarmerie. Au cours de l'interrogatoire, le suspect aurait reconnu les faits. Mais comme un malheur n'arrive jamais seul, les Officiers de police judiciaire



Photo : SCOM

... a été écroué à la prison centrale d'Oyem, en attendant son procès.

(OPJ), en procédant à la fouille de sûreté du mis en cause, trouveront sur lui un paquet de chanvre indien! Cependant, notre source ajoute que l'argent, objet supposé du vol n'a pas pu être retrouvé chez le suspect. Aussi cocasse que cela puisse paraître, ce dernier a expliqué aux agents qu'il se serait fait

voler à son tour... Gavin Nze Ella a été présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, où un juge d'instruction, après audition, l'a placé sous mandat de dépôt à la prison centrale, le mercredi 24 janvier. Il y attend désormais son procès.